Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1070

Artikel: Économie culturelle
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021708

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROGRAMME DU VORORT

Les patrons dans le sens du vent

Les patrons distillent leurs bons conseils sur la politique agricole, les PTT, les CFF, l'éducation, l'Europe...

(*jg*) Le Vorort vient de publier son programme de politique économique sous le titre *Pour une Suisse compétitive et moderne,* un document qui doit être replacé dans son contexte. Il y a quelques mois, un groupe de personnalités, réunies autour de MM. Leutwiler et Schmidheiny, publiait un programme de politique économique ultra-libéral à la Reagan, inspiré par des économistes de la haute école de Saint-Gall. Cette démarche était curieusement naïve. Qui peut sérieusement défendre une politique conduisant à un quasi-démantèlement de l'Etat ? Personne et certainement pas le Vorort dont le document apparaît comme très modéré après le brûlot Schmidheiny/Leutwiler — auquel il rend d'ailleurs hommage.

Pauvres PTT

Les points forts de ce programme correspondent à des thèmes qui ont été jetés en pâture depuis pas mal de temps à l'opinion publique. Ainsi pour la politique agricole: en défendant avec modération les paiements directs et en réclamant une meilleure adaptation au marché, le Vorort apparaît tout à coup très gouvernemental, surtout avec la publication quasi simultanée du septième rapport du Conseil fédéral sur l'agriculture. Les propositions sur la fin des cartels et l'ouverture des marchés publics vont dans le sens du vent et confirment que le grand patronat est de plus en plus éloigné de l'Union suisse des arts et métiers.

Naturellement ce programme du Vorort ne doit pas être pris exclusivement au premier degré. Il s'insère dans le jeu politique helvétique et doit être décrypté. On remarquera que le chapitre le plus long n'est consacré ni à la politique économique et monétaire, ni à l'intégration européenne où l'on attendait le grand patronat, mais aux... PTT ! Notre grande régie subit une démolition en règle d'où il ressort qu'il est urgent de séparer le service postal des télécommunications.

Dans ce domaine, le monopole doit être brisé, la concurrence ouverte et les PTT doivent se débrouiller face au marché. Pour la poste, le niveau des prestations doit être augmenté en améliorant la rationalisation technique et surtout la régie doit être «dépolitisée». Dans le langage du Vorort, cela signifie que les tarifs postaux doivent cesser d'obéir à des considérations sociales, donc étrangères au marché. Il est proposé de transformer les PTT en une institution de droit privé et d'examiner la possibilité d'y injecter des capitaux privés. A côté de cette volée de bois vert, la partie consacrée aux CFF est un modèle de modération avec une défense et illustration de Rail 2000, des NLFA, et bien sûr des réserves sur le trafic régional non rentable. Cette attaque contre les PTT est sans doute le prodrome d'une offensive qui sera prolongée aux Chambres fédérales.

L'école instrumentale

Les critiques émises par le Vorort sont d'ailleurs loin d'être sans fondements. Tous ceux qui, dans des entreprises, ont eu affaire à des problèmes de télécommunications savent à quel point les PTT peuvent être inertes et vous font sentir lourdement que la vérité, c'est eux qui la détiennent et pas vous... De là à emboîter le pas au Vorort, il y a une marge importante et il y a surtout d'autres projets de réforme à inventer.

Un chapitre nous inquiète beaucoup dans ce programme, celui consacré à l'éducation. Rien à redire sur l'université et la nécessité d'accroître les ressources du Fonds national suisse de la recherche. Par contre il est aussi question des écoles primaires et secondaires et nous lisons, page 63 : *«Il serait fondamentalement souhaitable d'abréger la formation de base.»* Cette phrase tombe comme un cheveu sur la soupe et n'est pas explicitée. Il est aussi question de *«stimuler les capacités productives»* comme objectif de l'école qui se voit également assigner la tâche de préparer à la vie professionnelle. Evidemment on n'attend pas du Vorort un panégyrique des méthodes pédagogiques modernes, mais cette vision très instrumentale de l'école est plutôt inquiétante.

Les considérations touchant aux immigrés ne manquent pas d'intérêt. Le programme défend fortement la libre circulation des travailleurs dans les pays de l'AELE et de la CE, présentée comme le seul moyen permettant aux entreprises de recruter du personnel compétent. Par contre le Vorort est beaucoup plus restrictif en ce qui concerne les immigrés sans qualification issus de pays tiers. C'est une défense de la forteresse Europe qui nous est présentée là.

Nous ne résistons pas pour conclure au plaisir de citer un nouvel euphémisme de notre centrale patronale. Pour réclamer plus de souplesse dans l'organisation du travail et donc plus de liberté de manœuvre du patron face à l'employé, il est question de *«l'autonomie de décision des parties contractantes»*. Qu'en termes aseptisés... ■

Le Vorort souffre manifestement de problèmes financiers et n'a pas les moyens de se payer un traducteur de talent. Nous attribuons la palme à la phrase suivante, mise pourtant en exergue dans le chapitre sur l'écologie:

Pour que puissent être lancés des signes du marché et des incitations artificielles, et que les coûts externes puissent être intériorisés, il faut la mise en place par l'Etat d'un ordre-cadre.

On espère que nos grands patrons sont plus clairs lorsqu'ils prennent des décisions engageant leurs entreprises !

Economie culturelle

Un nouvel article constitutionnel sur la culture est soumis aux Chambres.

Il a pour but déclaré de stimuler le subventionnement fédéral. De l'avis de M. Défago, responsable de l'Office fédéral, il fallait agir vite avant que n'interviennent les restrictions des périodes maigres.

Or parmi les économies proposées, on trouve le plafonnement à 78 millions du versement à la Fondation Pro Helvetia. Economie: 10 millions !

A quoi servira le nouvel article ? ■